

ESTP

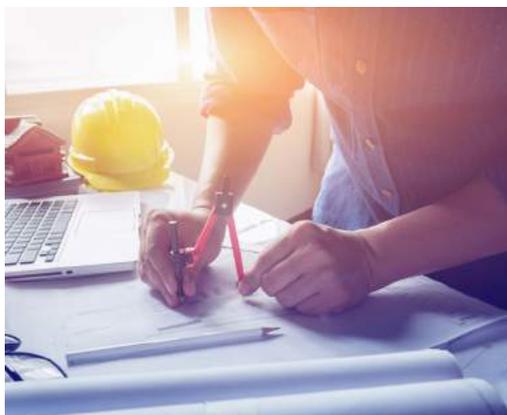
PARIS

L'ÉCOLE DES GRANDS PROJETS

Cachan | Paris | Troyes | Dijon



AGIR ENSEMBLE
POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE
DE LA CONSTRUCTION
ET DES INFRASTRUCTURES



TAXE D'APPRENTISSAGE 2022



CONTRIBUER À FAÇONNER UN SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ET DES INFRASTRUCTURES PLUS DURABLE, SOBRE, DÉCARBONÉ, ATTRACTIF ET INCLUSIF.

Comment ?

En formant les acteurs et décideurs qui contribueront demain à concevoir et bâtir des villes, des infrastructures et des bâtiments encore plus performants sur le plan environnemental, et à répondre aux défis sociétaux, énergétiques, climatiques et territoriaux d'aujourd'hui.

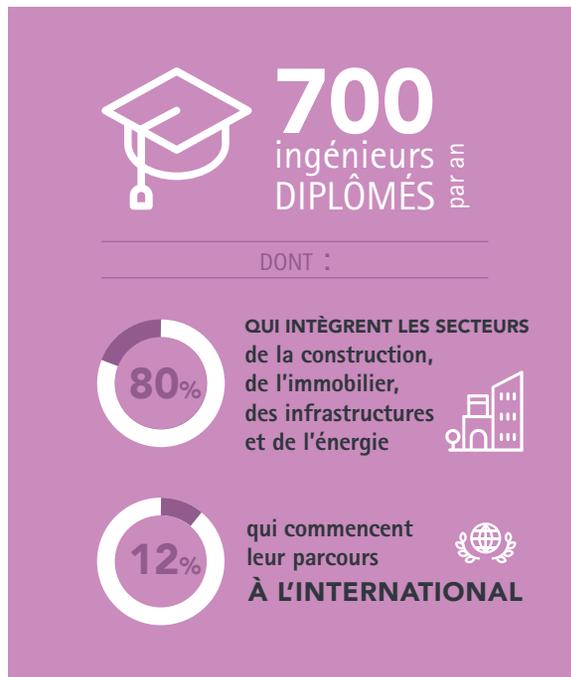
- > Des **ingénieurs** aux solides compétences scientifiques et technologiques et armés en matière de R&D,
- > Des **professionnels** capables d'innover tant dans le choix des méthodes que des matériaux ou du mix énergétique,
- > Des **managers** multiculturels, éthiques et engagés, leaders dans leur domaine, contribuant à la compétitivité et la pérennité des entreprises.



LES PROJETS QUE VOUS SOUTENEZ PAR LE VERSEMENT DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE :

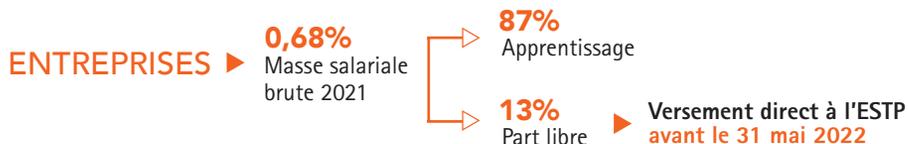
- La **transformation d'une école au service de la transition écologique et numérique** des métiers du bâtiment, de l'immobilier, des travaux publics, de l'aménagement des villes et des territoires, où l'humain a toute sa place
- L'**évolution vers des campus démonstrateurs**, véritables terreaux pédagogiques et vitrines des évolutions du secteur
- Un **nouveau diplôme** unique d'ingénieur ESTP
- Le **renforcement de l'offre** de formation bac+3 par la **création de nouveaux bachelors**
- L'ouverture de **nouvelles formations** dans des domaines en lien avec les défis actuels, comme le **génie écologique** ou le **bas carbone**
- Le renforcement de l'**internationalisation** de nos cursus.

L'ESTP EN QUELQUES MOTS :



L'ESTP PARIS EST HABILITÉE À PERCEVOIR LA PART LIBRE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (13%) SUR SES 3 CAMPUS.

Le versement est à réaliser directement à l'ESTP Paris et non plus à un organisme collecteur.



POUR NOUS IDENTIFIER :

Nom et adresse des établissements habilités	ESTP Paris – Campus de Cachan 28 avenue du Président Wilson 94234 Cachan Cedex	ESTP Paris – Campus de Dijon Campus métropolitain 9-11 rue Sully 21000 Dijon	ESTP Paris – Campus de Troyes 2 rue Gustave Eiffel 10430 Rosière-près-Troyes
Habilitation liste préfectorale	UAI 094 2340H	UAI 021 2252J	UAI 010 1139J

COMMENT VERSER LA PART LIBRE DES 13% À L'ESTP ?

Une seule adresse : estp.agires.com

1 Utilisez la plateforme mise à votre disposition

pour calculer le montant de la part libre de votre TA et déclencher le reçu libératoire

estp.agires.com
estp.fr/taxe-dapprentissage

2 Effectuez votre versement

PAR CHÈQUE

à libeller à l'ordre d'ESTP Paris à adresser à :

ESTP Paris
Service Compabilité TA 2022
28, avenue du Président Wilson
94230 Cachan

PAR VIREMENT

à libeller :
Nom de l'entreprise / TA 2022 /
numéro de Siret

RIB : IBAN FR76 1020 7000
1404 0140 3813 822 /
BIC CCBPFRPMTG

3 Recevez dans les plus brefs délais

votre reçu libératoire mentionnant le montant et la date de versement.

DATE LIMITE DE VERSEMENT : 31 MAI 2022



Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé :
Odile Buronfosse - Responsable relations entreprises
01 49 08 59 54 - oburonfosse@estp-paris.eu

ESTP
PARIS

L'ÉCOLE DES GRANDS PROJETS

ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS,
du Bâtiment et de l'Industrie
28 Avenue du Président Wilson 94234 CACHAN Cedex
Tel +33 1 49 08 56 50
Fax + 33 1 45 47 60 39

